



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire,

Réuni le 28 mars 2019 à Paris sous la présidence de Monsieur François NUSSE, le conseil d'administration d'EXACOMPTA CLAIREFONTAINE a examiné et arrêté les comptes de la société et du Groupe au 31 décembre 2018.

↳ Résultats consolidés

(en milliers d'€uros)	2018	2017
Produit des activités ordinaires	603 099	597 709
Résultat opérationnel	14 922	22 581
Résultat net avant IS	14 924	19 441
Résultat net après IS	12 480	12 866
dont part des minoritaires	0	0
Part du groupe	12 480	12 866

Les résultats 2018 sont marqués par une baisse significative du résultat opérationnel mais aussi par

- Un résultat financier quasi nul et de ce fait en amélioration de 1 800 K€, conséquence des opérations liées aux gains et pertes de change.
- La réduction de la charge d'impôt de 4 131 K€ en raison à la fois d'une base taxable réduite et de l'intégration fiscale de l'ensemble des sociétés françaises conduisant à une variation du profit d'intégration de 1 582 K€.

Aucune dépréciation de goodwill ou d'autres éléments n'a été enregistrée.

↳ Information sectorielle

(en milliers d'€uros)	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
Chiffres d'affaires	274 042	458 971	-129 914	603 099
Résultats opérationnels	5 026	10 299	-403	14 922

(en milliers d'€uros)	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
Chiffres d'affaires	382 819	192 117	28 163	603 099

Secteur Papier

La production européenne de papiers d'impression-écriture non couchés a baissé de 1,8 % en 2018 (source CEPI). Celle de nos cinq machines à papier s'est accrue de 1,1 % à 232 milliers de tonnes bobinées. Le principal paramètre affectant la rentabilité du département a encore été la montée du prix des pâtes à papier achetées. A la tonne, leur prix moyen a été supérieur de 110 € à celui de 2017 et de 170 € à celui de 2016. Nos investissements ont atteint 12,3 M€ en 2018, principalement pour la logistique et pour la spécialisation de nos procédés de fabrication.

Secteur Transformation

Stable au premier semestre 2018, le marché français de la papeterie a été fragilisé en fin d'année par les manifestations qui se sont répétées chaque samedi ; il a perdu 1,7 % en moyenne (source I+C). Les ventes de nos différentes familles de produits se sont malgré tout maintenues et les efforts de productivité réalisés ces dernières années nous ont permis de conserver nos marges. Par ailleurs, nos marques bénéficient d'une meilleure connaissance à l'international ce qui a permis de faire progresser nos exportations. Les investissements du secteur ont atteint 14,1 M€ en 2018.

↳ **Perspectives**

L'augmentation des coûts de matière et d'énergie nous ont conduits à ajuster les prix de nos papiers et articles de papeterie. Malgré une demande un peu hésitante, le résultat opérationnel de l'exercice 2019, à périmètre constant, pourrait être dans la moyenne des deux précédents.

Nous menons à bien deux importantes opérations d'acquisition pour assurer au Groupe la diversification et l'extension géographique nécessaires à son développement.

↳ **Résultats financiers du groupe**

Au 31 décembre 2018, pour un chiffre d'affaires de 603 099 K€, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 118 423 K€ et les fonds propres à 402 269 K€.

Pour assurer son développement, le Groupe a négocié des lignes de crédit avec ses partenaires bancaires. A la clôture, le Groupe n'avait pas émis de billets de trésorerie sur un programme d'émission de 125 000 K€.

Le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 115 345 K€. Sa marge brute d'autofinancement lui a permis de financer des investissements. Le Groupe affiche au 31 décembre 2018 un endettement net de 3 078 K€.

Les procédures d'audit sur les comptes ont été effectuées. Les rapports de certification sont en cours d'émission.

- Le Conseil convoque une assemblée générale ordinaire le 6 juin prochain et proposera un dividende de 2,70 € par action.
- Le Conseil convoque une assemblée générale extraordinaire le 6 juin prochain qui aura à se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ainsi que sur une modification statutaire relative aux seuils définissant le nombre d'administrateurs représentant les salariés (art. 10.2.1.)
- La prochaine communication se fera après le Conseil approuvant les comptes du 1^{er} semestre qui se tiendra le 12 septembre 2019.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Responsable de la communication financière
Jean-Marie NUSSE - Directeur Général Délégué